

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2024



ANDPA

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE
DES PROCHES AIDANTS

SOMMAIRE

2	Le mot de la présidente
3	BILAN ANNÉE 2024
4	Comité
4	Collaboratrices
5	Permanence d'échange et d'écoute
8	10 ans de l'ANDPA
8	Formations
9	Accompagnements individuels
9	Groupes d'échange et de soutien pour adultes
9	Groupes d'expression et de soutien pour jeunes aidants
10	Sensibilisation
12	Partenaires
12	Communication
13	Rapport sur les comptes 2024
16	PROJETS 2025
17	Activités
17	Projets
18	Formation-Sensibilisation
18	Partenaires
18	Communication
19	Soutiens financiers assurés

Le mot de la présidente

En 2024, l'ANDPA a renforcé son équipe de collaboratrices, dans le souci d'avoir suffisamment de ressources pour assurer à la fois les activités d'accompagnement des Proches et Jeunes Aidant-e-s ainsi que leurs remplacements pour les vacances et les absences. Les bénévoles du Comité ont pu apprécier de se décharger de ces tâches de remplacement.

Les tables rondes organisées tout au long de l'année avec des partenaires associatifs et des Proches Aidant-e-s ont rencontré leur public et ont été très appréciées par les participant.e.s.

Chacune d'elles a été enregistrée et a enrichi notre radio en ligne : « Radio Aide ».

Ce support permet à toute personne intéressée par un thème et n'ayant pas pu participer à ces événements d'écouter ces temps d'échange et de s'informer sur les ressources existantes. Encore une manière de sensibiliser la population au vécu des Proches Aidant-e-s, de valoriser leur implication et celle des partenaires.

Une dixième année teintée de réorganisations, événements et partages que nous avons pu traverser grâce à l'engagement et aux soutiens de toutes et tous : collaboratrices, bénévoles, partenaires et Proches Aidant-e-s.

Laure Galvani, Présidente de l'Association Neuchâteloise des Proches Aidants

BILAN ANNÉE 2024



Comité

Le Comité s'est réuni huit fois et a organisé l'Assemblée Générale le 23 avril 2024.

Mme Isaline Rochat, pour des raisons personnelles et professionnelles, a donné sa démission en avril 2024 et Mr Jean-Pierre Tritten, trésorier, a annoncé la sienne pour avril 2025. La priorité a été mise sur la recherche d'une personne pour remplacer Mr Tritten, démarche qui a abouti en fin d'année.



En plus de la gestion des ressources humaines et l'application du contrat de prestation, le Comité a répondu à diverses sollicitations, pris part aux différentes commissions cantonales, participé à l'animation d'activités, organisé la Fête de ses 10 ans, fait des recherches de soutien financiers privés et trouvé des solutions pour permettre à l'ANDPA de continuer à se développer pour répondre aux besoins exprimés par les Proches Aidant·e·s.

Collaboratrices

Pour raisons personnelles, la collaboratrice remplaçante de Mme Eherler, a démissionné le 31 août 2024. D'autre part, nous avons dû, avec regret, mettre fin au contrat de Mme Eherler au 31 décembre 2024; son congé longue durée arrivant en fin de droit.



Pour la remplacer, des collaboratrices ont été engagées au 1er novembre 2024 :

Sarah Crosilla, psychologue, assure permanences et suivis individuels le mardi matin.

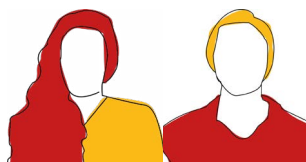
Sarah Descoedres, infirmière spécialisée en psycho-gériatrie, anime les groupes d'échange pour les adultes et les suivis individuels.

Fabienne Santoli, infirmière expérimentée, assurera les permanences du jeudi après-midi dès le 1er janvier 2025.

Avec cette équipe, les compétences sont élargies et les remplacements facilités.

Mme Ornella Galvani a animé les ateliers pour les Jeunes Aidants avec Mme Tanja Guignard et s'est occupée de la communication tout au long de l'année.

Mme Nathalie Bogaert, au bénéfice d'un programme de mesures de réadaptation professionnelle incluant la formation en coordination des soins et travail en réseau (CAS) soutenu par l'AI, assure depuis le mois d'août les permanences en binôme, la coordination interne et les tâches administratives déléguées par le Comité.



Permanence d'échange et d'écoute

Nombre de permanences :

Le contrat de prestation avec le Canton de Neuchâtel a été signé et officialisé le 12 avril 2021, avec effet rétroactif au 1er janvier 2021

La permanence a été augmentée d'une à deux demi-journées dès le mois de mars 2021. Selon le contrat en 2024 l'ANDPA continue à assurer 2 demi-journées par semaine : cela comprend 96 permanence d'une durée de 4 heures pour l'année 2024.

94 permanences
en 2024
425 demandes
de contact

Durant l'année 2024, l'ANDPA a pu offrir 94 permanences aux proches aidants neuchâtelois (2 demi-journées par semaine). 12 permanences ont été fermées pour raison de vacances de la collaboratrice, maladies ou jours fériés. La fermeture a été à chaque fois annoncée une semaine à l'avance sur le site internet de l'ANDPA, la page Facebook, le répertoire, et par une affichette sur la porte du bureau.

Indicateurs demandés conformément au contrat de prestation :

Sur les 94 permanences qui ont eu lieu entre janvier et décembre 2024 un nombre de 571 communications diverses a été enregistré. Ce chiffre comprend 425 communications entrantes et 146 prises de contact par une des nos collaboratrices. Sur la moyenne de 6,07 échanges par permanence à travers divers canaux de communication, 4,52 représentent les demandes faites par les proches aidants et d'autres acteurs auprès de l'ANDPA. Environ 168h ont été consacrées pour répondre à ces demandes, soit env. 18 min. en moyenne par demande. Quelques rares appels sont restés sans réponse.

Sur le total des 425 demandes reçues depuis le début de l'année, 260 viennent des proches aidants, 85 des professionnels d'autres associations ou institutions, 17 des proches aidés, 6 de médias, 4 d'étudiants ou de chercheurs dans le domaine de la santé. 53 demandes restantes avaient un autre statut.



Sur les demandes qui ont été encodées, 298 ont été faites par téléphone, 57 par mail, 12 via notre site internet, 2 par lettre et 1 à travers les réseaux sociaux. Au cours de l'année 2024, 56 personnes se sont rendues sur place dans nos locaux.



255 prises de contact ont été faites sur les jours de la permanence (mardi et jeudi), 56 le lundi, 63 le mercredi, 40 le vendredi, 5 le samedi et 6 le dimanche.

84 contacts avec les proches aidant-e-s ont été initiés par nos intervenantes (7 par mois). Les différents services voire d'autres associations ont été sollicités 40 fois en lien avec l'accompagnement de proche aidant-e-s (3,3 par mois). 22 prises de contact ont été effectuées avec d'autres type d'acteurs (proches aidé.e.s, médias, étudiant.e.s, bénévoles etc.).

De nombreuses prises de contact en lien avec la collaboration ou le partenariat ont été faites par les membres de notre équipe : 27,52 h ont été consacrées aux échanges par téléphone ou par e-mail. Ce chiffre ne prend pas en compte les échanges en lien avec la communication ni de courriels envoyés à un destinataire groupé.

En plus des chiffres cités ci-dessus 63 personnes se sont abonnées à notre Infolettre, 115 se sont inscrites pour les activités organisées par l'ANDPA.

Données démographiques sur 425 demandes de contact :

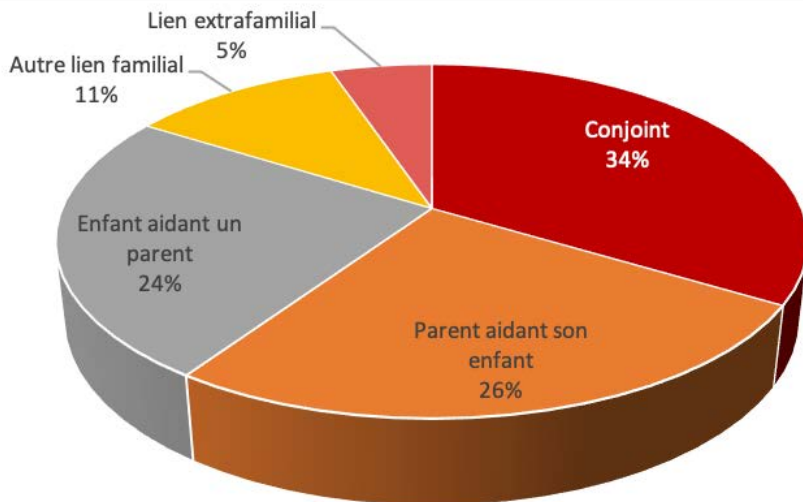
Les proches aidant-e-s qui nous ont contacté.e.s étaient majoritairement des femmes (73,88%).

La moyenne d'âge des proches aidant-e-s qui nous ont sollicités s'élève à 60 ans : 12,9% de cette population avait moins de 45 ans, 51,5% de personnes se trouvaient dans une tranche d'âge entre 45 et 65 ans et le 35,6% représentaient des personnes de plus de 65 ans. La personne la plus jeune qui a pris contact avec l'ANDPA a 20 ans et la plus âgée 92 ans.

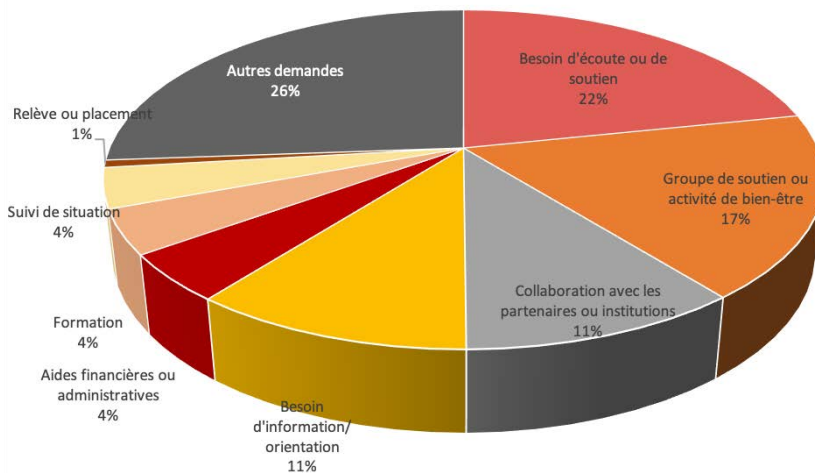
33,18 % des prises de contact ont été faites par des personnes qui n'ont jamais contacté l'Association par le passé.

L'orientation vers l'AROSS avait du sens pour 24 des proches aidants; de nombreux proches aidants qui nous ont sollicités avait déjà été en contact ou leur proches étaient déjà pris en charge par l'AROSS.

Les relations entre les aidant·e-s et aidé·e-s étaient variées :



Types de demandes



10 ans de l'ANDPA



Nos 10 ans ont été célébrés par une après-midi festive le dimanche 26 mai 2024 à la salle de spectacles de Pesieux.

La partie officielle a mis en évidence tout le chemin parcouru et la nécessité de continuer à accompagner les Proches Aidant.e.s. Le Théâtre Frenesi a fait entendre beaucoup de mots, de chants et de rires avec son spectacle participatif « Des mots plein les poches ». Le goûter a régalé les papilles des participant.e.s et donné l'occasion à de nombreux échanges. Pour continuer les festivités, le duo « Vents d'Anches » nous a emmené dans un Voyage musical.

Un Proche Aidant, accompagné de sa proche aimée, nous a dit : « C'était un moment calme et de détente, j'ai beaucoup apprécié ».

Sans les bénévoles ainsi que le soutien financier de la Ville de Neuchâtel et de la Loterie Romande, cette fête n'aurait pas pu avoir lieu. Nous les en remercions très chaleureusement.

Formations

AEMMA:

Comme en 2023, le cours « AEMMA » (apprendre à être mieux pour mieux aider), a été proposé à deux reprises en 2024. 12 Proches Aidant.e.s ont pu le suivre soit en groupe, soit en accompagnement individuel. Nous les félicitons d'avoir su trouver l'énergie et la force de se libérer pour suivre cette formation et acquérir des outils pour leur mieux être.

Trois séances « booster » ont été organisées afin de permettre aux Proches Aidant.e.s formés de se retrouver pour travailler autour de situations difficiles et stressantes. Ces sessions de rappel ont été très appréciées par les Proches Aidant.e.s qui y ont participé.

Cours Derniers Secours:

Destiné aux Proches Aidants mais aussi à toute personne intéressée à aborder le thème de la fin de vie, le cours a été organisé à trois reprises. Vingt-huit personnes ont pu acquérir des connaissances et échanger sur l'accompagnement de proches en soins palliatifs et/ou arrivant au terme de leur vie.

ANEMPA:

Une journée sur le thème « Construire le partenariat avec les proches: entre opportunités et difficultés » destinée au personnel des établissements pour personnes âgées a eu lieu en mai.

CNPE, santé social :

L'ANDPA a donné une matinée de cours pour les éducateurs sociaux en formation dans le cadre du module sur les réseaux de soins.

Accompagnements individuels

Le nombre d'accompagnements individuels en présentiel initiés en 2023 a augmenté en 2024. Ils répondent à un besoin de soutien personnalisé pour les Proches Aidant-e-s impliqués dans des situations très prenantes, tant en émotions qu'en temps. Les retours sont très positifs.

La demande sur le haut du canton existe également mais elle ne peut être mise en place pour le moment par manque de moyens et de locaux.

Groupes d'échange et de soutien pour adultes

Après l'essai de différentes formules, celle actuelle semble correspondre aux besoins des Proches Aidant-e-s. Nous constituons des groupes fermés de 3-4 Proches Aidant-e-s qui nous contactent lors des permanences et expriment le souhait d'échanger en groupe. Ils se réunissent pour une durée et à une fréquence qu'ils déterminent avec l'animatrice. Ils choisissent les thèmes qu'ils veulent traiter dans le but d'acquérir des outils et de mieux vivre leur rôle de Proches Aidant-e-s.

Groupes d'expression et de soutien pour jeunes aidants

Les groupes pour jeunes aidants se sont poursuivis en 2024. Le but de ces rencontres est d'offrir aux jeunes un espace d'expression sans jugement, entourés de personnes qui comprennent leur situation. Ce cadre leur permet de se sentir moins seuls dans leur rôle d'aidant et de partager leurs expériences. En plus de ces échanges, des activités sont proposées pour permettre aux jeunes de se détendre et de « vider leur tête ». Fait important, les animatrices de ces groupes sont d'anciennes jeunes aidantes, apportant ainsi une compréhension et une proximité authentique avec les participants.



Sensibilisation

Programme d'activités :

Les tables rondes et les autres activités organisées tout au long de l'année ont à chaque fois permis de sensibiliser la population tout en apportant des pistes pour vivre au mieux le rôle de Proche Aidant.e.

Janvier 2024

25 *Journée détente et bien être en partenariat avec le Mouvement Des Aînés*
de 10h30 à 11h30 - Réflexologie
de 12h à 13h30 - Repas
de 13h30 à 15h30 - Activités de détente variées
Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Février 2024

20 *L'impuissance vécue par les proches aidants de personnes ayant des troubles psychiques*
Table ronde de 18h30 à 19h30
Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Mars 2024

20 *Que faire quand mon proche aidé refuse tout ?*
Table ronde de 18h30 à 19h30
Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Avril 2024

23 *Assemblée Générale Avec une intervention de Mme V. Borioli de la Communauté d'Intérêt pour les Proches aidants*
A partir de 18h
Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Mai 2024

26 *L'ANDPA fête ses 10 ans !*
Après midi festive avec deux spectacles pour tous âges, accessibles aux personnes avec troubles cognitifs ou handicap mental et un goûter à partager. De 14h à 18h.
Salle de spectacle - Rue Ernest-Roulet 4, 2034 Peseux

Juin 2024

20 *Que devient l'aidant après le placement de l'aidé ?*
Table ronde de 18h00 à 19h00
Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Informations et inscriptions :

Sur notre site internet www.andpa.ch sur la page événements
Par téléphone au 032 53 55 299
Par mail : communication@andpa.ch

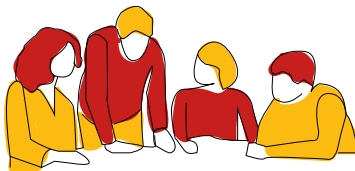
Nous vous proposons des accompagnements individualisés sur demande à info@andpa.ch

Pour vous inscrire à notre infolettre mensuelle, renseignez votre mail dans le champ en bas de n'importe quelle page de notre site internet.

La permanence est toujours ouverte les mardis de 9h à 12h et les jeudis de 15h à 18h.



Association Neuchâteloise des Proches Aidants



Activités du premier semestre 2024

Soutenu par le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA), le service de la santé publique et la lotterie romande



Événements récurrents

Groupes d'expression pour jeunes aidants (8-11 ans)

10 janvier, 7 février, 13 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin
Un mercredi par mois de 15h à 17h
Hôtel des Associations, salle 302 - Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Groupes d'expression pour jeunes aidants (12-17 ans)

24 janvier, 21 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 19 juin
Un mercredi par mois de 15h à 17h
Hôtel des Associations, salle 302 - Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Cours derniers secours

Le 17 février ou le 1^{er} juin
Le samedi de 10h à 16h
Hôtel des Associations, salle jaune - Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Apprendre à être mieux pour mieux aider

24 avril - 8 - 15 - 22 et 29 mai ; 5 et 26 juin
Le cours dure 7 séances, les mercredis après midi de 14h à 17h
Hôtel des Associations - Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

«Apprendre à être mieux ... pour mieux aider»

Du soutien et des outils pour les proches aidant-e-s de personnes vivant à domicile avec une maladie de la mémoire.
18 et 25 septembre, 2 - 23 et 30 octobre, 6 et 27 novembre

Vous accompagnez au quotidien une personne vivant avec d'importants troubles de la mémoire, une maladie d'Alzheimer ou une autre forme de démence ?

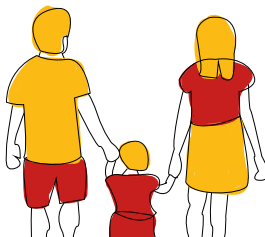
Vous vous sentez parfois seul-e avec tous ces défis, perdu-e face aux changements de comportement de votre proche malade, vous vous énervez contre lui ou elle plus souvent que vous ne le souhaitez ? Beaucoup d'autres proches aidant-e-s connaissent ces difficultés. Les recherches scientifiques ont montré qu'AEMMA permettait de les alléger.

Le cours dure 7 semaines, les mercredi après midi de 14h à 17h
Hôtel des Associations - Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel
Plus d'informations : www.andpa.ch/aemma



ANDPA
ASSOCIATION NEUCHÂTELaise
DES PROCHES AIDANTS

Association Neuchâteloise des Proches Aidants



Activités du second semestre 2024

Soutenu par le service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte (SAHA), le service de la santé publique et la loterie romande



HEUREUX DE CATERVOIR NEUCHÂTEL



Septembre 2024

4 Groupe de soutien et d'expression pour jeunes aidants (8-11 ans)

14h30 à 16h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

4 Être proche aidant-e-s d'un enfant atteint de cancer

Table ronde - 18h00 à 19h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

18 Groupe de soutien et d'expression pour jeunes aidants (12-17 ans)

14h30 à 16h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Octobre 2024

2 Groupe de soutien et d'expression pour jeunes aidants (8-11 ans)

14h30 à 16h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

30 Groupe de soutien et d'expression pour jeunes aidants (12-17 ans)

14h30 à 16h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

30 Journée incontournable des proches aidants

Événement théâtral conçu par Nicolas Neuzi - 19h30

Temple du Bas, Rue du Temple-Neuf 5, 2000 Neuchâtel

Novembre 2024

13 Groupe de soutien et d'expression pour jeunes aidants (8-11 ans)

14h30 à 16h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

27 Groupe de soutien et d'expression pour jeunes aidants (12-17 ans)

14h30 à 16h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

27 Être proche aidant-e-s d'une personne ayant des troubles du spectre de l'autisme

Table ronde - 18h00 à 19h30

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

30 Cours derniers secours

Formation - 10h00 à 16h00

Hôtel des Associations, Rue Louis Favre 1, 2000 Neuchâtel

Groupes de parole :

Des groupes de parole s'organisent tout au long de l'année, à votre demande et selon vos besoins.

Format : 4 à 5 rencontres en petit groupe fermé, constituée des mêmes proches aidants.es pour toutes les rencontres.

Autant d'occasions d'échanger et d'acquiescer des outils sur des thèmes que vous choisirez.

Les groupes sont animés par notre coordinatrice, professionnelle de l'accompagnement.

Elle se fera un plaisir de recevoir votre appel et de répondre à vos questions.

Informations et inscriptions :

Sur notre site internet www.andpa.ch sur la page événements
Par téléphone au 032 53 55 299

Par mail : communication@andpa.ch

Nous vous proposons des accompagnements individualisés sur demande à info@andpa.ch

Pour vous inscrire à notre infolettre mensuelle, renseignez votre mail dans le champ en bas de n'importe quelle page de notre site internet.

La permanence est toujours ouverte les mardis de 9h à 12h et les jeudis de 15h à 18h.
Accueil avec ou sans rendez-vous, bureau 306 à l'hôtel des associations de neuchâtel ou par téléphone

Soirées de sensibilisation :

Interventions auprès de la Société Neuchâteloise des Médecins, de l'Association de la Sclérose en plaques et lors des soirées d'accueil des retraités dans les communes de Neuchâtel, Val-de-Travers et Milvignes. Toutes ces rencontres nous donnent

l'opportunité d'avoir de riches échanges et de faire de belles rencontres.

Journée intercantonale des proches aidants :

Cette année, le service cantonal de la santé publique a organisé le 30 octobre une soirée avec une pièce de théâtre intitulée « Je t'aide, moi non plus ! ». Nous étions parmi les 250 personnes présentes, dont la grande majorité étaient des Proches Aidant-e-s.

Dans le cadre de la promotion de cet événement, nous avons participé aux stands d'information et de sensibilisation qui se sont tenus dans des centres commerciaux à Marin et à La Chaux-de-Fonds.

Partenaires :

Notre programme d'activités nous a permis de collaborer tout au long de l'année avec des associations partenaires pour animer les tables rondes et les diverses rencontres.

Au niveau cantonal, nos participations aux différentes commissions (CSPA, COPA, CIAP) ainsi qu'aux rencontres organisées par le Service de la Santé publique nous permettent de représenter les Proches Aidant-e-s et d'échanger avec nos partenaires.

Nous avons répondu aux consultations concernant le plan d'action de l'AROSS et la politique de santé cantonale 2026-2030.

Notre présence à des Assemblées Générales, aux rencontres du groupe d'accompagnement de la stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs (GRAC) ainsi qu'aux séances du comité du groupe neuchâtelois d'Alter Ego et de la Communauté d'Intérêt des Proches Aidants (CIPA) nous donnent l'occasion de nous impliquer tant au niveau cantonal, romand que fédéral.

Nous avons également soutenu l'initiative de l'AVIVO pour la journée de la personne âgée qui avait pour but d'encourager chacune et chacun à porter son regard sur une personne âgée en l'invitant à partager un moment convivial.

Communication

Les actions de communication entreprises en 2023 se sont poursuivies en 2024.

Chaque mois la communication a été organisée autour d'un thème en lien avec les problématiques auxquelles les proches aidant-e-s font face.

L'infolettre a été envoyée mensuellement par mail aux personnes abonnées. Publiée le dernier mercredi de chaque mois, elle introduit le thème du mois suivant et met en avant les événements futurs de l'ANDPA. Elle permet aussi de revenir sur le



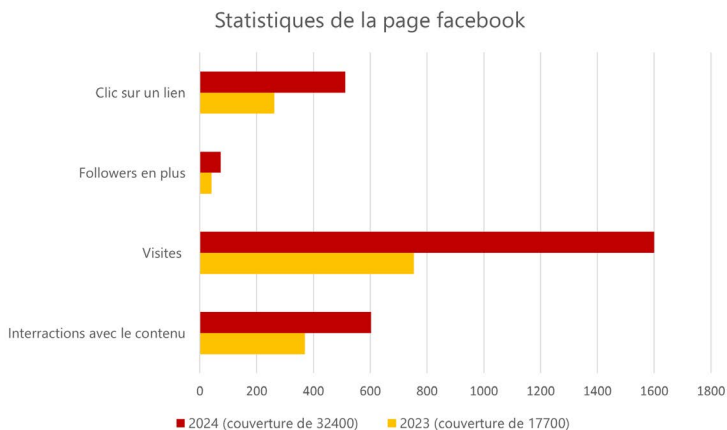
thème du mois passé en mettant en avant le dernier épisode de « Radio Aide » et des ressources associées qui ont pu être évoquées lors de la table ronde.

Le nombre d'abonnés et de lecteurs de l'infolettre ne cesse d'augmenter. Fin décembre, l'infolettre était envoyée à 233 abonnés. 51% des abonnés ont ouvert l'infolettre et 20% ont cliqué sur les liens qui s'y trouvaient.

Le site internet est régulièrement mis à jour et continue de se réorganiser et de s'étoffer. On y trouve désormais une page dédiée au cours « apprendre à être mieux pour mieux aider » ainsi qu'une page dédiée aux jeunes aidants.

La communication numérique s'est développée sur Facebook. La couverture des publications est passée de 17 700 en 2023 à 32 400 en 2024 soit une augmentation de 83.2%.

Un compte Instagram a été créé en février 2023. Ce compte est maintenant suivi par environ 150 personnes. Ce compte est moins performant que le compte facebook et demande encore à se développer.



Rapport sur les comptes 2024

L'année comptable 2024 a été marquée par plusieurs changements de personnel. Tout d'abord le remplacement d'une collaboratrice en congé maladie de longue durée dont le contrat a pris fin en décembre 2024, selon les dispositions de la CCT santé 21.

Le remplacement a été effectué par une collaboratrice qui a assumé aussi le mandat « Apprendre à mieux aider pour mieux aider » (AEMMA). Ce mandat nous a été confié par Promotion Santé Suisse. Cette personne a assumé son emploi de mars à août 2024. Cette résiliation soudaine du contrat de travail nous a incité à rechercher du personnel pour assumer la permanence selon le contrat qui nous lie avec le Service cantonal de la Santé publique.

Les permanences ont été temporairement assumées bénévolement par les membres du Comité.

Nous avons procédé à deux engagements de 10% et 5% dès octobre et novembre. Un engagement de 10% est en cours de transaction pour assurer les 2 permanences hebdomadaires dès janvier 2025. L'animation mensuelle des groupes de paroles est assurée.

Une participation de la loterie romande de 10'000.- frs nous a été octroyée pour la fête des 10 ans de l'ANDPA et la réalisation des objectifs publicitaires (annonces et élaboration de Flyers).

Les loyers ont augmenté par la location de salles à l'Hôtel des Associations pour l'animation de diverses rencontres, notamment les groupes de paroles.

Le Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte nous soutient dans le cadre du projet pilote selon la loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

Le mandat AEMMA a été repris par le réseau fribourgeois de santé mentale en novembre 2024. Un montant de 16'412,60 a été restitué au canton de Fribourg, soit le solde du projet AEMMA.

Les subventions cantonales perçues se montent à 46'646.- frs.

La commission de répartition des gains de la loterie romande nous a octroyé un montant de 5'000.- frs pour les actions de publicité 2025.

Les charges salariales assumées par Travail au clair se montent à 62'170,10 frs.

Le Locle le 6 janvier 2025.

3	RECETTES	
30	Contributions	
300	Facturation	
3000	Cotisations membres individuels	949,35
3001	Cotisations membres collectifs	1 000,00
310	Subventions	
3100	Remboursement Etat de NE jetons de présence	1 178,80
3101	Revenus	9 285,14
3102	Revenu AEMMA	44 415,00
320	Dons	
3200		16 664,00
	Total	121 338,29

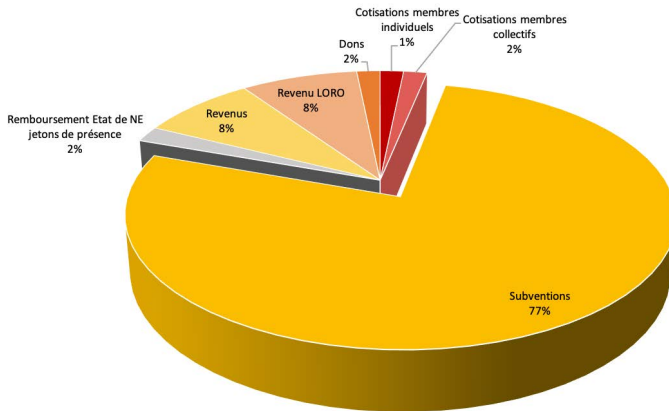
4	Dépenses	
40	Charges d'exploitation	
	A définir	
5	Charges de personnel	
50	Charges de personnel	
500	Salaires	
5010	Salaires personnel FB, AN, OG, SP	62 170,10
51	Charges sociales	
510	Charges sociales	
5100	Charges patronales AVS-AC-APG-Alfa	
5110	Charges patronales LPP	
5120	Charges patronales - assurance accidents	
52	Autres charges de personnel formation	
520	Autres charges de personnel	
5210	Frais de formation - Formation continue	250,00
5220	Autres frais de personnel	

6	Autres charges d'exploitation	
60	Charges de locaux	
600	Loyer	
6000	Locations et loyer	2 713,00
601	Autres charges	
6010	Matériel d'économat	
6020	Frais de nettoyage	
6030	Entretien courant des locaux	
6040	Entretien mobilier et installations	
6050	Dépenses AEMMA	50 295,05
6060	Dépenses SAHA	318,55
61	Frais de transport	
610	Frais de transport	
6110	Frais de déplacements, frais de transport	278,60
62	Assurances choses	
630	Assurances choses	
6200	Assurances choses	
63	Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	
6300	Frais d'énergie et d'éclairage	
6400	Taxe d'enlèvement des déchets	
64	Charges administration et informatique	
640	Charges administration et informatique	
6400	Matériel de bureau, imprimés, photocopie	122,50
6410	Téléphone, fax, ports	803,55
6420	Frais d'informatique + taxes info	400,15
6430	Frais Postfinance/Raffelsen	113,55
6440	Frais administratifs	0,00

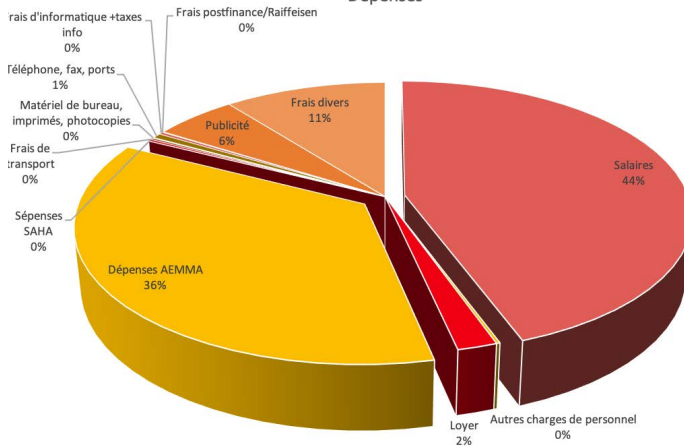
65	Publicité	
6500	Publicité	7 648,25
6500	Frais de représentation	
66	Frais divers	
6600	Frais divers	14 870,67
67	Total charges	139 983,97

Résultat financier	
Dépenses	139 983,97
Recettes	121 338,29
Solde	-18 645,68
Solde initial	50 623,35
Solde Raiffeisen	31 977,67

Recettes



Dépenses



PROJETS 2025



Activités

En 2025, la permanence d'échange et d'écoute sera toujours active deux demi-journées par semaine. La permanence du mardi sera assurée par Mme Sarah Crosilla et celle du jeudi par Mme Fabienne Santoli.

D'ici la fin de l'année, nous souhaitons créer une ou des antennes dans le Canton afin de nous rapprocher de la population des Montagnes et/ou des Vallées. Des démarches sont en cours auprès de communes pour trouver un ou des espace(s) pour les activités de la permanence et les rencontres avec les Proches Aidant-e-s.

Les ateliers d'expression pour Jeunes Aidants sont toujours animés par Madame Ornella Galvani avec le soutien de Tanjia Guignard, deux fois par mois à Neuchâtel. Afin de permettre un meilleur accès à ces groupes dans le canton, il est envisagé de réduire les groupes à Neuchâtel à un par mois pour les 8-16 ans afin d'ouvrir un groupe identique à La Chaux-de-Fonds une fois par mois également.

Les groupes d'échange pour adultes se poursuivent et sont assurés par Mme Sarah Descoedres

L'ANDPA organisera régulièrement des événements, toujours en collaboration avec les partenaires du réseau santé-social. Le thème de ceux-ci sera introduit dans l'infolettre du mois précédent.

Projets

Journée des Proches Aidants :

Le samedi 1er novembre 2025, nous organisons la Journée des Proches Aidants, le Canton de Neuchâtel s'en chargeant les années paires. Il nous paraît important de donner l'occasion aux Proches Aidant-e-s, à la population, aux professionnels et aux partenaires de pouvoir se rencontrer et échanger chaque année. Les informations seront communiquées en temps voulu.

Soutien aux jeunes aidants du Canton de Neuchâtel :

Ce projet est une réponse à l'appel à projet pilotes en matière d'inclusion des personnes vivant avec un handicap, lancé par le SAHA en 2024. Il vise à soutenir les jeunes aidants par des actions de sensibilisation ciblées. Il vise également à informer les professionnels de l'enfance, les parents et les jeunes dans les écoles sur les défis spécifiques relevés par ces jeunes souvent invisibles. Complémentaire aux groupes d'expression existants depuis plus d'un an, il renforcera la reconnaissance et l'accompagnement de leur rôle crucial.

Contrat prestation :

Le premier contrat de prestation établi avec le Service Cantonal de la Santé Publique arrive à son terme fin 2025. Le Canton souhaite le renouveler pour la période 2026-2030. Des rencontres sont prévues au cours de l'année 2025 pour en définir le contenu.

Formation-Sensibilisation

Les cours AEMMA et Derniers Secours se poursuivent en 2025 à raison de deux sessions chacun.

Les soirées pour les nouveaux retraités étant porteuses, nous y participerons à nouveau et nous avons pris contact avec de nouvelles communes afin d'élargir les opportunités pour présenter l'Association.

Les événements et la Journée des Proches Aidants permettent également de faire de la sensibilisation. La communication faite à ces occasions permet à l'ANDPA de gagner en visibilité auprès de la population.

Partenaires

Nous continuerons à collaborer avec nos différents partenaires, que ce soit dans les commissions, l'organisation d'événements, au sein de l'Hôtel des Associations ou pour développer des projets. Les liens créés toutes ces dernières années ont apporté de belles synergies autour et pour la proche aide.

Communication

En 2025, l'ANDPA continuera de centrer sa communication autour d'un thème par mois. Nous aimerions aussi donner plus de place aux témoignages des proches aidants et professionnels qui les accompagnent. Cela pourra prendre la forme de petites phrases qui font réfléchir, de micro-trotoirs ou encore d'interviews. L'ANDPA voudrait développer plus de formats vidéo pour exploiter les possibilités offertes par les reels sur instagram.



La nouvelle politique de publicité d'Arcinfo devrait permettre à l'association de publier plus régulièrement des annonces dans ce journal. Ces annonces ont permis de donner une bonne visibilité aux tables rondes en 2024. Ainsi, ce canal sera toujours utilisé en 2025 à la fois pour les tables rondes mais aussi pour d'autres événements.

En 2025, l'ANDPA souhaite s'implanter sur LinkedIn afin d'augmenter sa visibilité auprès des professionnels.

Soutiens financiers assurés

Pour 2025, le soutien financier du Canton de Neuchâtel nous permet de couvrir les salaires de nos collaboratrices et de payer la location de nos locaux à l'Hôtel des Associations.

Grâce à la Loterie Romande, notre plan de communication peut se déployer dans les médias régionaux et sur les réseaux sociaux.

Le soutien financier du SAHA reçu en 2023 nous permettra encore de financer les tables rondes du premier semestre 2025. Nous avons de nouveau répondu à l'appel à projet du SAHA pour des projet pilotes en matière d'inclusion des personnes vivant avec un handicap. Cette fois ci, le projet portait sur la sensibilisation au quotidien des jeunes aidants. Si notre projet est accepté, nous pourrions alors le mener jusqu'à l'automne 2026.

Nous n'oublions pas nos membres qui nous apportent également un soutien précieux en payant leur cotisation annuelle.

Nous adressons ici nos très chaleureux remerciements à tous ces contributeurs sans qui l'ANDPA ne pourrait pas continuer sa mission auprès de la population du Canton de Neuchâtel.

Avec le soutien de

